Nous en 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Vals de Saintonge Communauté

Une symbolique qui évoque la vitalité des services proposés par Vals de Saintonge Communauté, portée par la concertation et la participation citoyenne.

Vivre
Ensemble.

Édito

LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Ensemble, renforçons nos services, mobilisons nous pour produire des richesses, renforçons notre attractivité et contribuons à la transition écologique.

Je vous invite à parcourir une année singulière : celle qui marque l'aboutissement d'un mandat et la concrétisation des engagements pris dans notre projet de territoire. Ces derniers mois ont été l'occasion de finaliser de nombreux chantiers engagés depuis 2020, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour la gouvernance qui nous succédera.

2025 a été marquée par une volonté forte de renforcer la participation citoyenne. Les rencontres autour de la politique jeunesse, les ateliers menés sur nos actions sociales et les échanges réguliers avec les acteurs associatifs et économiques y ont largement contribué. L'organisation de conférences des maires a également permis d'écouter, de dialoguer et d'avancer ensemble. Cette dynamique a rapproché la collectivité de celles et ceux qui font vivre et qui vivent les Vals de Saintonge.

Cette année a ainsi permis de préparer l'avenir. La signature du projet éducatif territorial, les études menées sur la mobilité ou encore la validation du projet d'extension des compétences du CIAS viennent par exemple structurer et renforcer notre action publique. De nouveaux contrats ont été posés pour faciliter le travail de la future gouvernance et lui offrir des bases solides.

En 2025, nos efforts se sont poursuivis en matière de transition écologique. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, la végétalisation de l'école de Villeneuve la Comtesse, la valorisation des mobilités douces ou encore les travaux réalisés dans nos équipements pour réduire les consommations d'énergie témoignent, parmi tant d'autres actions, de notre engagement durable.

Je vous invite à découvrir ou redécouvrir les actions phares de l'année, qui illustrent la vitalité et l'ambition de Vals de Saintonge Communauté.

Je remercie chaleureusement les agents, les élus, nos partenaires et l'ensemble des forces vives du territoire pour leur engagement constant.

Jean-Claude Godineau
Président de Vals de Saintonge Communauté

L'année 2025 en images

VŒUX 2025
23 JANVIER

SIGNATURE BAIL MAISON RELAIS
29 JANVIER

SOIRÉE TROPHÉES EMERGENCE
11 FÉVRIER

TRAVAUX CHÂTEAUX D'EAU
À PARTIR DU 17 FÉVRIER

SÉJOURS D'HIVER ET D'ÉTÉ
1ER AU 7 MARS ET 7 JUILLET AU 2 AOÛT

DIGITAL CLEANUP DAY
13 MARS

ATELIERS NESTING & MA MAISON MA SANTÉ
13 MARS ET 27 SEPT. & 15 AVRIL ET 22 NOV.

SOIRÉES BIEN-ÊTRE À ATLANTYS
21 MARS ET 21 NOVEMBRE

BALADES FAMILIALES
SUR 4 COMMUNES
AVRIL

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
21 MAI

FÊTE MONDIALE DU JEU
24 MAI

OUVERTURE PISCINES D'ÉTÉ
11 JUIN

CONFÉRENCES DES MAIRES
16 JUIN, 18 SEPTEMBRE ET 3 DÉCEMBRE

LANCEMENT SAISON JARDIN DE GABRIEL
18 JUIN

JOURNÉE BIEN-ÊTRE ANIMAL
ALSH D'AULNAY
25 JUIN

FESTIVAL LÉZ'ARTS DES JEUNS
28 JUIN

LUDO PLEIN AIR
LES VENDREDIS DE JUILLET

NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE
LES VENDREDIS DE JUILLET ET AOÛT

LOCAL JEUNES D'AULNAY
INTÉGRÉ AUX SERVICES DE LA CDC
1ER JUILLET

SORTIE RPE À L'ASINERIE
4 JUILLET

CINÉ-DÉBAT LES AVENTURIERS DU GOÛT
8 JUILLET

POSE DE LA CTA À ATLANTYS
15 JUILLET

OUVERTURE DE LA RESSOURCERIE AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS
AOÛT

REMISE DIPLÔMES NAGEURS CITOYENS
27 AOÛT

CANTINE À 1 €
À PARTIR DE SEPTEMBRE

RENTRÉE SCOLAIRE
1ER SEPTEMBRE

RÉUNION PUBLIQUE CHARENTE ALABRI
17 SEPTEMBRE

48H NATURE
26 ET 27 SEPTEMBRE

BUS INFO JEUNES
À PARTIR D'OCTOBRE

TRAVAUX ZA DE MOULINVEAU
À PARTIR DU 7 OCTOBRE

JOURNÉE ÉCO-MATÉRIAUX
10 OCTOBRE

DÎNER-QUIZZ ENTRE PARENTS
10 OCTOBRE

LANCEMENT ROUTE DES TOTEMS
30 OCTOBRE

LABELLISATION EMPLOYEUR PRO-VÉLO
NOVEMBRE

VENTE BASE DE LOISIRS À THORS
NOVEMBRE

REMISE DES PRIX DÉFI DES ASSOS
24 NOVEMBRE

UN ARBRE POUR LA PLANÈTE
28 NOVEMBRE

ATELIERS VÉLONOMIE & RÉPARATION VÉLOS
TOUTE L'ANNÉE

Notre territoire

Entre la vallée de la Boutonne et celle de la Charente, les Vals de Saintonge occupent une position de carrefour au sein de la Charente-Maritime. Emprunt de l'art roman, cadre de vie privilégié où la forêt, les vignes et les plaines succèdent aux rivières. 51 138 habitants vivent sur ce territoire où Vals de Saintonge Communauté s'attache à développer des services de proximité.

109

Communes en 2025

1/4

De la Charente-Maritime

1 459 km²

37 habitants au km²

Habitants (INSEE 2023) : +0,67 % entre 2022 et 2023

54 138

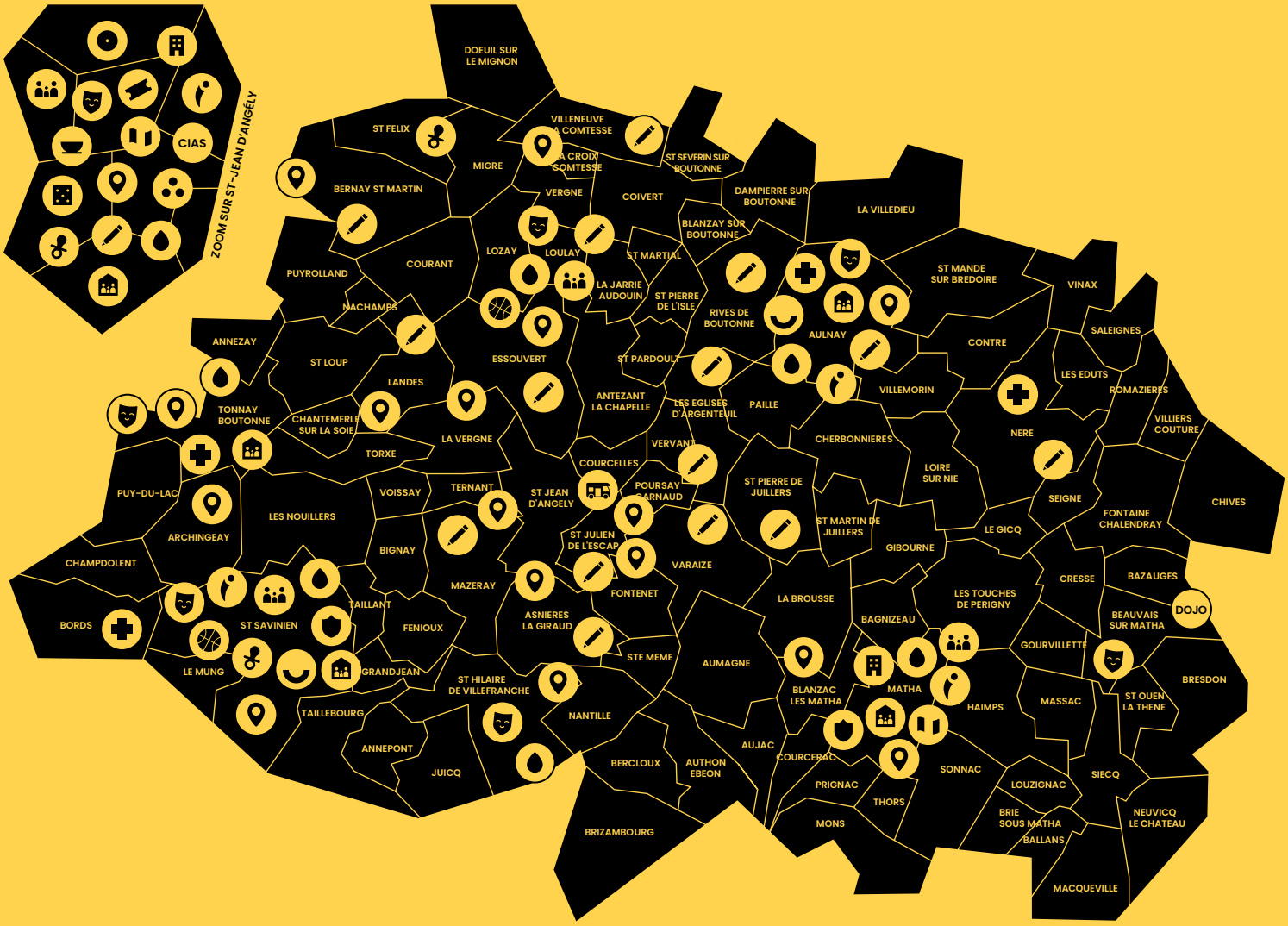

Principaux équipements communautaires

AU 1ER SEPTEMBRE 2025

- 2 France services
- 4 Maisons de santé
- 3 Multi-accueils
- 7 Centres de loisirs
- 28 Parcs d'activités
- 2 Hôtels d'entreprises
- 20 Écoles
- 1 Pôle des services au public / CIAS
- 1 Cuisine centrale
- 1 Complexe cinématographique
- 1 Dojo intercommunal
- 1 Ludothèque
- 1 Info Jeunes
- 2 Locaux jeunes
- 7 Piscines*
- 4 Relais petite enfance
- 5 Lieux d'accueils Enfants Parents
- 2 Gendarmeries
- 2 Gymnases
- 2 Résidences Habitats des Jeunes
- 4 Offices de tourisme
- 1 Aire d'accueil des gens du voyage et 1 aire de grands passages

* Dont 1 centre aquatique

Une organisation au service des habitants...

3

Conférences des maires sur le Projet d'Aménagement Stratégique dans le cadre du SCoT, l'extension du CIAS et le Plan habitat

7

Réunions du bureau communautaire

9

Réunions du conseil communautaire

Décisions

87

Délibérations

248

Conseil communautaire avec 139 élus titulaires

Décide et vote

Bureau communautaire avec 29 élus

Définit les actions prioritaires, délibère sur les affaires courantes

Les commissions thématiques avec 259 élus

Étudient les projets, font des propositions

La conférence des maires avec les 109

Débat

+

Au service des...

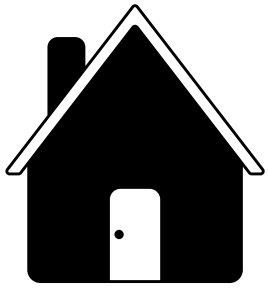

Habitants

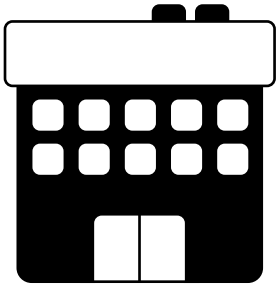

Entreprises

Associations

Communes

...et des compétences au service du projet

L'année 2025 a été l'occasion de lancer les travaux de « Ressources et Compétences » autour de 3 critères :
- sécurité et confort des usagers,
- maillage du territoire,
- conformité avec les statuts.

Tout au long de l'année, les rencontres se sont succédées autour des **3 chantiers**.

Sur le critère « sécurité et confort des usagers » : un groupement de cabinets a été sélectionné afin de réaliser l'**inventaire détaillé du patrimoine** pour catégoriser, repérer et prioriser les urgences d'entretien de maintenance et de rénovation du patrimoine communautaire (Schéma directeur immobilier énergie).

Pour le « maillage du territoire » , la **mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire (PEDT)** et les **fiches actions du Projet Social et familial (CTG)** permettent d'imaginer des passerelles entre les structures d'accueil petite enfance, les écoles pour **favoriser la socialisation des plus jeunes et les accueils périscolaires**.

Les **travaux sur la Commission d'Attribution des Modes d'Accueil (CAMA)** en 2025 permettront plus de **transparence sur les règles de fonctionnement et critères d'attribution des places** dans les structures d'accueil petite enfance.

Ces actions contribuent à approfondir le **diagnostic des besoins des familles** en matière d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Et enfin, sur le critère « conformité avec les statuts » : une étude concernant la **simulation de l'extension d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale** à l'échelle du territoire, en tenant compte des besoins des habitants, a été réalisée. Suite à la délibération de principe du 8 décembre, cette démarche a donné lieu, en fin d'année, à des échanges politiques et techniques au sujet de sa mise en œuvre avec comme objectif principal, la **création d'un service en proximité**.

Compétences obligatoires

L'aménagement de l'espace communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur	Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Eau

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et de terrains familiaux

Assainissement

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (compétence transférée)

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) (compétence transférée)

Le développement économique

Actions de développement économique	Promotion du tourisme, dont création d'offices du tourisme
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, ou aéroportuaire	Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Compétences supplémentaires

Certaines compétences sont liées à un intérêt communautaire qui détermine l'action de la collectivité

Gendarmeries situées à Matha et Saint-Savinien

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Immobiliers d'entreprises (atelier et bâtiments relais, hôtel d'entreprises, pépinières d'entreprises)

Transports

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation des élèves de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire de l'ensemble du territoire vers les piscines	De l'ensemble des élèves de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire de l'ensemble du territoire pour les activités pédagogiques

Politique du logement et du cadre de vie

Création et gestion de maison de services au public et définition des obligations de service public y afférentes

Action sociale d'intérêt communautaire

Lutte contre les ragondins et les rats musqués

Aide aux associations

Aide financière aux associations œuvrant au développement culturel, sportif, socioculturel, économique, social, insertion professionnel et au développement touristique du territoire communautaire

Construction, entretien et fonctionnement

D'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	D'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Grand cycle de l'eau

Compétences déléguées

Vals de Saintonge Communauté transfère certaines compétences à des syndicats qualifiés dans les domaines suivants : collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau potable, gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. Eau 17 gère la ressource en eau potable, qui provient à 36 % des eaux de surface et à 64 % des eaux souterraines. Sur Saint-Jean d'Angély, la compétence revient à la SAUR par délégation de service.

Les syndicats de rivières gèrent les milieux aquatiques et interviennent en prévention des inondations (entretien et aménagement de cours d'eau et ses accès, défense contre les inondations, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines…) CYCLAD assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les usagers. Il mène des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

Syndicats

7

Bassins versants et structures porteuses de la GEMAPI

- La Sèvre Niortaise
- La Boutonne
- L'Aume-Couture Auge
- Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bouru
- La Charente Aval
- Syndicat en charge

NOS COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

STRUCTURES PUBLIQUES	ACTION DE	ÉLUS CDC DÉLÉGUÉS	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	CONTRIBUTION
CYCLAD (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)	Gestion de la collecte et du traitement des déchets	Julien Gourraud Michel Lalaizon Jean Moutarde Ornella Tache Jacky Raud Serge Bernet Jean-Luc Duguy Sylviane Dornat	Michel Pelletier Maurice Pineau Corinne Étourneau Emmanuelle Caiveau Marie-Noëlle Suraud Christine Vernon Annie Poinot-Rivière Christian Ferru	6 894 223 €
EAU 17	Gestion de la ressource en eau potable	Michel André Jean-Claude Godineau Maurice Pineau Jean-Noël Aubin Georges Daniaud Maurice Perrier Michel Pelletier Serge Bernet Alain Foucher Bernard Goursaud Christian Pertus	Didier Martin Sabine Bésiat Jean-Paul Jarry Frédéric Emard Christian Leclanche Frédéric Michaud Michel Quéré Michel Thiroux Bruno Harel Frédéric Guérin Laurence Bernard	Aucune contribution
SMABACAB – EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)	Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations *(cf. carte)*	Christelle Marchet André Leclère Didier Borel Michel Rivaud	Victor Geoffroy Jean-Claude Marteau Jacky Raud Bruno Harel	22 062 €
SMBVSN (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise)		Jacques Trouvat	Simone Roy	10 864 €
SMCA (Syndicat Mixte de la Charente Aval)		Sylvain Albrecht Frédéric Bruneteau Alain Bellu	Christine Vernon Roseline Gicquel Bernard Goursaud	16 040 €
SYMBA (Bassin versant de l'Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourru)		Suzanne Favreau Sylvain Albrecht David Richon Wilfried Hairie Joël Wiciak Alain Foucher Gérard Lamiraud Jacques Baron Jean-Claude Caillault Bruno Sogues	Michel Lalaizon Jérôme Hilairet Jean Roche Aurélie Gourmaud Christine Vernon Gilles Venner Bruno Harel Jacky Croizet Francine Chenu	140 871 €
SYMBO (Syndicat Mixte pour les études, les travaux d' aménagement et de Gestion du Bassin de la Boutonne)		Julien Gourraud Jacques Goguet Frédéric Émard Jean Moutarde Thierry Giraud Ornella Tache Claudie Gibault Michel Garnier Alain Villeneuve Marie-Claude Giovannini Jean-Luc Duguy	Sylvain Albrecht Valérie Floch-Ruju Roseline Gicquel Michel Pelletier Christian Ferru Bruno Harel Remi Lamare	341 363 €
EPTB CHARENTE (Établissement Public Territorial de Bassin Charente)	La gestion de l'eau en réalisant les études et les travaux permettant l'amélioration du régime hydraulique. Concertation entre les collectivités territoriales compétentes pour cette gestion.	Alain Bellu	Michel Pelletier Alain Foucher	11 427 €
				7 436 850€

Les ressources humaines

Vals de Saintonge Communauté compte 378 agents, se positionnant ainsi comme le 2e employeur public du territoire après le centre hospitalier.

Ces 378 agents, **répartis sur l'ensemble du territoire**, sont au service des habitants, des entreprises, des associations…

La collectivité est **riche de la diversité de ses métiers**. Les agents participent ainsi chaque jour à faire vivre les compétences de Vals de Saintonge Communauté : le développement économique, l'aménagement du territoire et l'instruction des droits du sol, mais aussi tous les services dédiés aux habitants : crèches, écoles et centres de loisirs, Info Jeunes, piscines, France Services…

Nous disposons également de services supports essentiels tels que la comptabilité, les ressources humaines, les marchés publics et les services techniques. Ces équipes, bien que moins visibles, sont indispensables au bon fonctionnement de notre interco.

L'année 2025 a été marquée par les discussions avec les représentants du personnel et les élus concernant l'instauration d'une participation employeur pour la protection sociale complémentaire sur le risque santé.

Suite à la concertation menée, Vals de Saintonge Communauté a choisi une **participation de 26€ par mois et par agents** sur le contrat labellisé retenu par l'agent.

Ce montant de participation témoigne une nouvelle fois de la politique volontariste de la collectivité pour soutenir le pouvoir d'achat des agents et les encourager dans l'accès à une couverture santé de qualité.

26 €
Participation employeur par agent pour la complémentaire santé

En 2025, la communauté de communes a poursuivi son engagement dans la formation des agents permettant d'accompagner les agents dans la mise à jour des compétences métiers, dans l'évolution de leur projet professionnel ou de leur carrière.

3,2
Jours de formation en moyenne par agent

66 %
Des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

110 500 €
Budget dédié aux organismes de formation pour mettre en œuvre la politique de formation

14 504 077 € de masse salariale

Agents au service du projet de la CdC

378

78 % Femmes

22 % Hommes

80 % Catégorie C

10 % Catégorie B

10 % Catégorie A

20 % Filière administrative

45 % Filière technique

11 % Filière médico-sociale

2 % Filière sportive

21 % Filière animation

1 % Filière culturelle

On retrouve une forte représentation des filières technique et animation liée aux compétences Enfance Jeunesse et scolaire.

Notre budget

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a poursuivi la mise en œuvre d'une trajectoire budgétaire solide, résiliente et vertueuse. Cette orientation s'inscrit dans la continuité d'une gestion financière responsable, marquée par le maintien des équilibres fondamentaux sans recours à une augmentation de la fiscalité, dans un contexte économique encore incertain.

<u>3 axes majeurs :</u>
- Préserver une gestion rigoureuse garante de la soutenabilité financière
- Poursuivre une politique d'investissement ambitieuse accompagnée d'un effort de désendettement maîtrisé
- Mettre en œuvre des études et actions opérationnelles dans les politiques sectorielles en faveur de l'habitat, des mobilités ainsi que des transitions énergétique et écologique

Ces orientations traduisent la volonté constante de Vals de Saintonge Communauté d'assurer la performance du service public local tout en accompagnant, de manière durable et équilibrée, le développement de son territoire.

Excédent de fonctionnement en millions d'euros

2,8

Dépenses réelles de fonctionnement en millions d'euros

35,3

Recettes réelles de fonctionnement en millions d'euros

38,1

Dépenses réelles d'investissement en millions d'euros

5,3

Recettes réelles d'investissement en millions d'euros

1,1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
Charges à caractère général	5 522 490 €	15,60 %
Charges de personnel	14 504 077 €	41 %
Attenuation de produits	4 836 244 €	13,70 %
Autres charges de gestion courante	10 363 337 €	29,30 %
Charges financières	103 446 €	0,30 %
Charges exceptionnelles	4 175 €	0,10 %
TOTAL	**35 333 768 €**	

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (35,3 M€)

Hors dépenses imprévues et réserve de financement

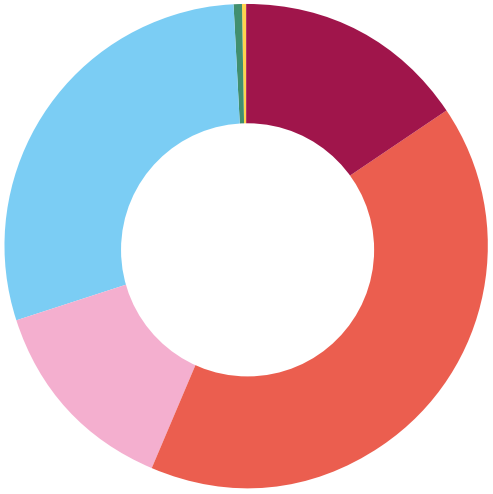

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
Atténuation de charges	415 239 €	1,10 %
Produits de service, du domaine et ventes diverses	1 533 923 €	4 %
Impôts et taxes	10 763 362 €	28,30 %
Fiscalité locale	18 468 907 €	48,4 %
Dotations, subventions et participations	6 199 505 €	16,30 %
Autres produits de gestion courante	511 360 €	1,30 %
Produits exceptionnels	230 509 €	0,60 %
TOTAL	**38 122 806 €**	

Répartition des recettes réelles de fonctionnement (38,1 M€)

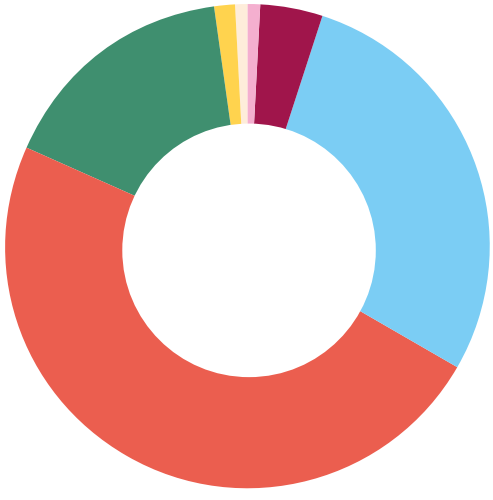

Adapter

nos pratiques

Adapter nos pratiques

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a placé la participation des habitants au cœur de ses actions. Fidèle à son projet de territoire « vivre ensemble », la collectivité a construit ses projets en lien avec les habitants et les forces vives locales, favorisant le dialogue, la concertation et la coconstruction.

Tout au long de l'année , de nombreuses enquêtes ont été menées pour mieux comprendre les besoins des habitants et des acteurs du territoire. Ces consultations ont, par exemple, permis de réfléchir à l'habitat de demain, de définir les axes et équipements pour le Schéma directeur cyclable, de recenser les besoins en accompagnement social et de renforcer l'organisation des accueils périscolaires. Les retours des jeunes et des parents ont contribué à améliorer les structures d'accueil et les animations, tandis que les entreprises ont exprimé leurs attentes en matière d'environnement, d'énergie et de mobilités douces.

L'engagement citoyen a aussi été soutenu à travers la bourse Impulse!, par exemple, offrant aux jeunes un accompagnement méthodologique et financier pour mener leurs projets. Les « Café papote », organisés dans le cadre du Festival Léz'Arts des JeunS, ont permis aux jeunes d'échanger de manière conviviale avec des élus sur des sujets variés : engagement citoyen, prévention, culture et rôle des jeunes dans la vie locale. Ces initiatives ont favorisé la participation active des habitants et des jeunes au développement du territoire.

Enfin, la nouvelle série vidéo « De vous à nous » a donné la parole aux habitants, usagers et partenaires pour partager leur expérience du territoire. En 2025, ces témoignages ont mis en lumière l'impact concret des services et actions de Vals de Saintonge Communauté sur le quotidien de chacun, illustrant le rôle de la collectivité dans l'amélioration de la vie locale et la prise en compte des besoins du territoire.

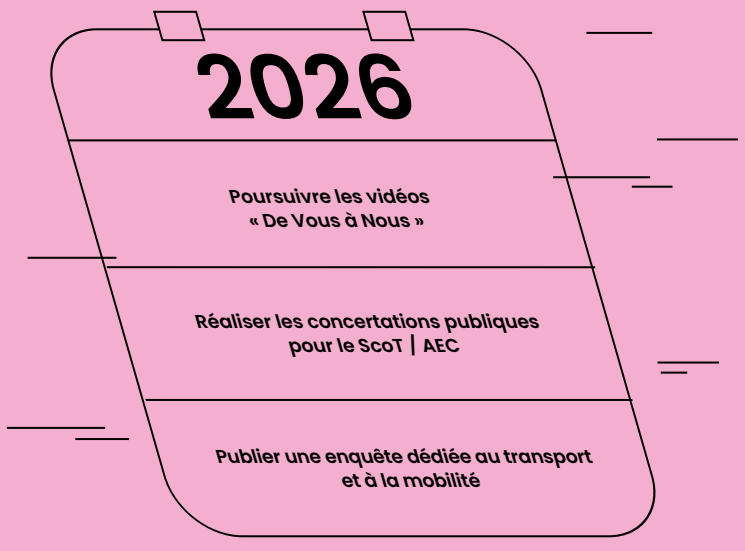

8
Vidéos « De Vous à Nous »

+10
Nombre d'enquêtes en ligne réalisées

DE L'INFORMATION À LA CONTRIBUTION, RÉPONDRE AU PLUS JUSTE AUX BESOINS DES HABITANTS

Informer, recueillir les besoins, associer les acteurs d'un projet, constitue un socle de base indispensable pour pouvoir mobiliser et échanger sur une démarche, une stratégie…

L'année 2025 a vu se succéder plusieurs enquêtes sur des projets portés par la communauté de communes (habitat, mobilité, social, enfance et politique éducative, Beaufief, jeunesse…) :

• « Ensemble, créons l'habitat de demain » a permis de **réfléchir à l'habitat de demain** et aux aides à développer.
• Celle lancée, pour élaborer le **Schéma directeur cyclable** sur l'ensemble des communes du territoire, permettra de poser les bases de la stratégie vélo, en définissant les axes de déplacements et les équipements nécessaires.
• Celle menée auprès des élus et habitants concernant l'**extension du CIAS** permet de recenser des besoins, sur les questions d'accompagnement social.
• Issues de la politique jeunesse, les **rencontres autour de questionnaires** affineront le projet de structures d'accueil à Matha et à Saint-Jean d'Angély.
• L'enquête de satisfaction réalisée à la ludothèque a permis de **recueillir des retours** concernant l'accès, l'accueil, la collection de jeux et jouets, les modalités d'emprunt et les animations proposées.
• À l'aide d'un questionnaire ciblé, les entreprises du territoire ont **exprimé des besoins clairs face aux enjeux environnementaux**.
• Les parents ont été sollicités pour donner leur avis dans le cadre d'une enquête afin d'**améliorer l'organisation des accueils** de leurs enfants de 0 à 17 ans, que ce soit avant, pendant ou en dehors du cadre scolaire, et de garantir ainsi un parcours éducatif riche et équilibré pour chaque enfant.
• Ils ont également pu donner leur avis au sujet de la **structure d'accueil du centre de loisirs de Beaufief**.

Consulter, demander l'avis d'un groupe de personnes, permet de **placer l'usager au cœur du projet**, d'avoir une vue d'ensemble des besoins, de la perception des usagers… et d'orienter le projet.

Contribuer par la participation à des groupes de travail donne l'occasion, à chaque étape, de donner son avis. Et c'est l'idée, proposée aux jeunes et aux partenaires dans le cadre de la création d'un Pôle Jeunesse à Saint-Jean d'Angély. Celui-ci regrouperait un ensemble de services et faciliterait l'orientation des jeunes dans leur parcours, accès au droit, mobilité, accompagnement à la recherche d'emploi, stages, action de prévention, informations culturelles, santé, etc.

Alterner les démarches, information, consultation, concertation est un vrai **processus d'échanges collectifs**, qui enrichit le débat et contribue aux décisions prises, en impliquant les acteurs concernés du territoire.

2 080
Réponses à l'ensemble des enquêtes

LE PROJET FAMILIAL ET SOCIAL, UNE BELLE DYNAMIQUE COLLECTIVE

En 2025, la convention territoriale globale a guidé l'élaboration d'un plan d'actions partagé, renforçant la cohésion et les initiatives locales pour les familles et habitants.

En 2025, un travail collectif important a été mené pour **construire le plan d'actions du Projet Familial et Social**, un programme visant à **améliorer la vie quotidienne des habitants** de notre territoire. Ce projet, cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime et élaboré en partenariat avec les acteurs institutionnels, associatifs et de terrain, a permis de **définir une feuille de route commune** pour les années à venir.

Au premier semestre, des réunions et ateliers ont été organisés pour identifier les priorités locales et recueillir des propositions concrètes pour répondre aux besoins de la population. Ces contributions ont permis de **construire un plan d'actions** réaliste et évolutif, articulé autour de thématiques clés telles que la parentalité, la petite enfance, le projet éducatif de territoire, la jeunesse, la mobilité et la cohésion sociale.

La **validation du plan** en juillet a symbolisé l'aboutissement de ce travail collectif et l'engagement des acteurs du territoire.

Il constitue désormais un cadre de référence partagé, guidant la mise en œuvre d'actions concrètes jusqu'en 2028, dans un esprit de coopération, de proximité et d'innovation sociale.

119
Contributeurs répartis sur 2 réunions partenariales

11
Fiches actions

31
Initiatives, dont 12 actions phares

VERS UNE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a validé son Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES) et son plan de transition avec comme objectif de réduire son bilan carbone de 11 % d'ici 2030.

Le **Plan de transition Bas-Carbone** a été élaboré sur la base du Bilan Carbone 2023, dont les émissions totales s'élevaient à 11 155 tonnes de CO2 équivalent. Sa construction a intégré un état des lieux des actions déjà en cours, les résultats d'un atelier de coconstruction avec les agents de la collectivité, et les stratégies définies pour le futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'objectif principal du plan est de **diminuer les émissions de 11 % d'ici 2030**, représentant une réduction nette d'environ 1 185 tonnes. Si cet objectif est atteint, le Bilan Carbone prévisionnel (9 970 tonnes de CO2 équivalent) ne dépasserait plus que légèrement les objectifs fixés par le PCAET pour les émissions territoriales.

Les actions retenues sont organisées autour de cinq thèmes : déchets, énergie, alimentation, déplacements et immobilisations.

Le poste des déchets porte l'effort principal. Il représente **58 % de la réduction attendue**. Les mesures prévues permettraient une baisse de 20 % de ses émissions, soit 686 tonnes évitées.

L'énergie constitue le second levier. Elle concentre 26 % de l'effort global, avec une réduction estimée à 300 tonnes. Les immobilisations, les déplacements et l'alimentation complètent ce plan. Ils contribuent respectivement à hauteur de 7 %, 5 % et 3 %.

11 155
Tonnes de CO2 équivalent (Bilan Carbone 2023)

9 970
Tonnes visées (-11 %) (Objectif Bilan Carbone 2030)

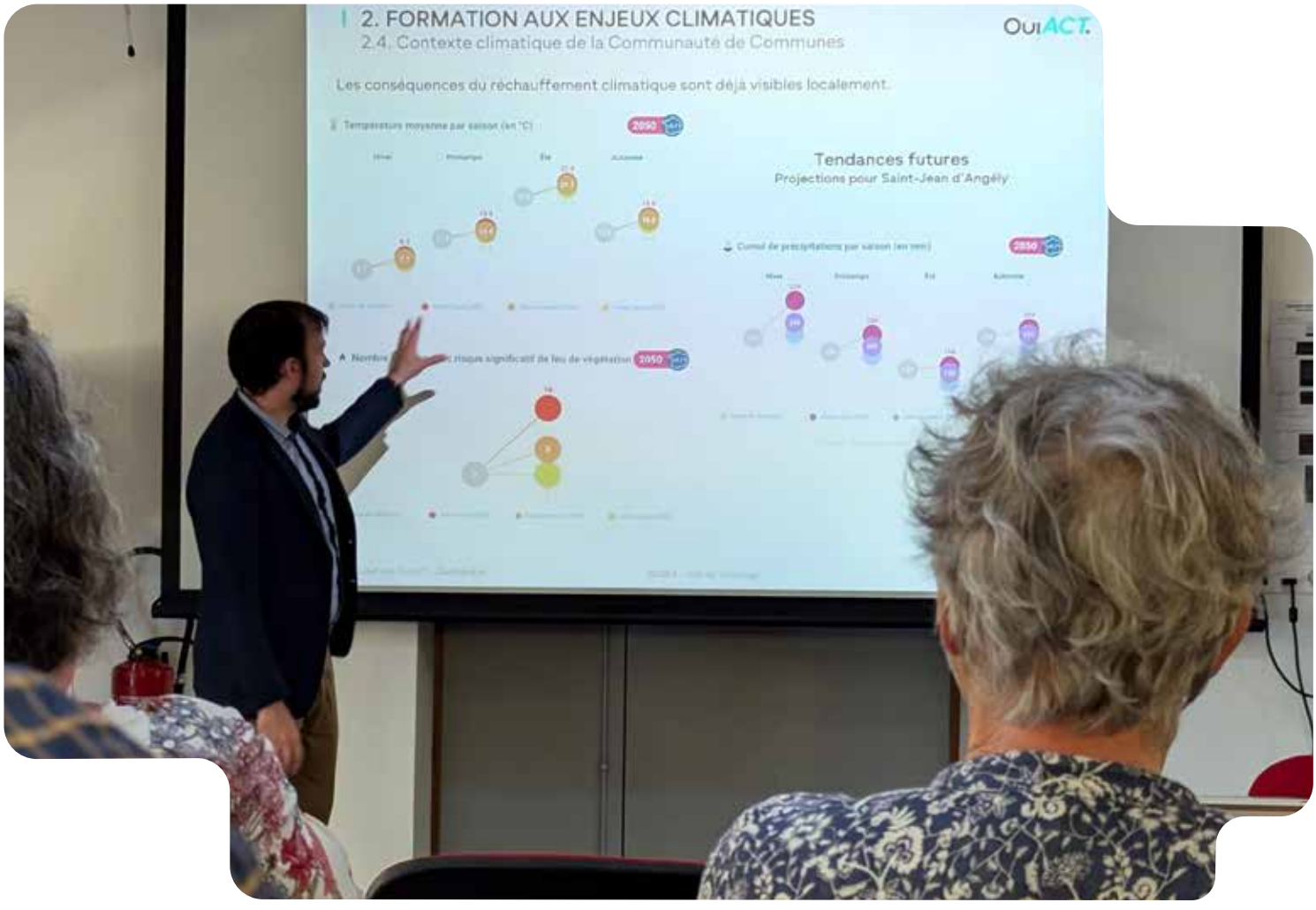

UNE RESSOURCERIE POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI

Une ressourcerie interne à la communauté de communes a été créée en 2023. Depuis l'été 2025, ce service est désormais à disposition des communes et des associations du territoire.

Lancée en 2023, la ressourcerie intercommunale, initialement réservée aux services internes, franchit une nouvelle étape dans sa mission de réemploi et de valorisation du matériel de la communauté de communes.

Elle accueille les objets, mobiliers et matériels non utilisés par les services communautaires pour leur offrir une nouvelle vie. Ils sont répertoriés en 5 catégories thématiques : informatique, administration, temps de l'enfance, cuisine, cadre de vie.

Les élus de la collectivité ont souhaité **permettre aux communes et aux associations du territoire de bénéficier de ce service** favorisant le réemploi. Ces dernières peuvent désormais s'inscrire pleinement dans cette dynamique vertueuse.

Le stock comprend une grande variété de matériel : tables, chaises, fauteuils de bureau, étagères, bancs, cuisines en bois pour enfants, piano de cuisson, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau, cocotte-minute, plats, dessertes, etc.

Pour retirer du matériel, il suffit de contacter la ressourcerie et convenir d'un rendez-vous.

Les objets emportés sont estimés à leur valeur neuve (hors matériel informatique).

Chaque structure peut retirer des biens dans la limite d'un équivalent neuf de 500 € par an.

En prolongeant la durée de vie des objets, la ressourcerie permet à tous — services, communes et associations — de devenir **acteurs de la transition écologique**, d'éviter des achats, et de contribuer à l'économie sociale et solidaire du territoire.

530
Objets classés

45 000 €
Économisés depuis septembre 2023

61
Usagers internes ont fait appel à la ressourcerie

3
Mairies ont fait appel à la ressourcerie

12
Associations ont fait appel à la ressourcerie

Planifier

P.28 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

territoire

et

P.30

LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

aménager le

P.34

LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

L'aménagement de l'espace

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

L'année 2025 aura été une année très riche dans le domaine de l'aménagement de l'espace.

De nombreuses démarches sont entrées dans leur phase stratégique, avec la validation d'objectifs qui vont définir la trajectoire de l'aménagement des Vals de Saintonge dans les prochaines années : Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCoT / AEC), Programme Habitat (PH), Schéma des mobilités…

L'approche englobe tous les aspects de l'urbanisme, de la planification territoriale à l'habitat, en passant par les mobilités, l'énergie, le climat, l'environnement et le foncier. Face aux défis du changement climatique, nos méthodes ont pour souci de garantir un développement harmonieux et résilient proche des préoccupations quotidiennes des habitants. Cela commence par un soutien fortement accru en 2025 au secteur du logement, auquel l'accès est de plus en plus contraint sur le territoire.

Cette démarche renforce notre capacité à offrir un cadre de vie de qualité, tout en soutenant les transitions écologiques et sociales indispensables à notre territoire.

1

Schéma de Cohérence Territoriale Énergie Climat (SCoT-AEC) en cours d'élaboration

427
Permis de construire instruits en 2025

63 %
Des dossiers déposés en ligne

2026

- *Élaborer les orientations pour mettre en œuvre le projet de SCoT / AEC*
- *Lancer la nouvelle Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU)*
- *Poursuivre le schéma sur les mobilités douces*
- *Débattre sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)*

CINQ ANS POUR AMÉLIORER L'HABITAT

2025 marque la fin de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat visant à soutenir les ménages et améliorer le parc de logements avant de s'orienter vers un Pacte Territorial pour 2026.

Lancée en 2019 pour cinq ans, l'OPAH a permis à Vals de Saintonge Communauté, avec l'appui de l'Anah, d'accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation. Mise en œuvre par la communauté de communes et animée par SOLIHA, elle **offre un suivi complet** : recherche de subventions, relecture des devis, aide à la définition des travaux. Pour les foyers modestes et très modestes, cet accompagnement est **intégralement financé par la collectivité**, favorisant les économies d'énergie et l'adaptation des logements au handicap ou à la perte d'autonomie.

L'OPAH s'est articulée autour de quatre priorités : la rénovation énergétique, l'adaptation à l'autonomie, la lutte contre l'habitat indigne et le développement de l'offre locative privée à Saint-Jean d'Angély, avec des aides spécifiques de la commune. Au total, 140 projets de rénovation énergétique ont été soutenus et **62 ménages** ont pu adapter leur logement. À Saint-Jean d'Angély, deux situations d'habitat indigne ont été résorbées et 15 logements locatifs réhabilités, amorçant une dynamique positive en centre-ville.

À la clôture du programme, le 31 décembre 2025, une nouvelle étape s'est ouverte avec le **Pacte Territorial. Opérationnel** au 1er janvier 2026, il fusionnera l'OPAH et un guichet unique « Rénov Info Service », destiné à simplifier les démarches pour accéder aux aides. En 2025, une étude préalable menée avec le cabinet MERC/AT a permis d'adapter ce futur dispositif aux besoins locaux.

1
Euro investi par la CDC = 36 € de travaux engagés

140
Rénovations énergétiques accompagnés

15
Logements locatifs réhabilités à Saint-Jean d'Angély

100
Pourcent d'objectifs atteints pour les bailleurs privés avec des logements initiaux très dégradés

AMÉLIORER SON LOGEMENT POUR MIEUX VIEILLIR

Pour la 3e année consécutive, un atelier a permis aux seniors d'identifier les aménagements utiles pour vivre plus facilement chez eux.

Le mardi 14 octobre, Vals de Saintonge Communauté a accueilli un atelier « Bien vieillir chez soi » au France Services de Matha, où des habitants âgés de 60 ans et plus ont découvert une maquette représentant une maison. Chaque pièce a servi de support pour échanger sur les **difficultés rencontrées au quotidien et sur les solutions possibles**.

Une ergothérapeute de l'association SOLIHA a guidé les échanges et donné des conseils pratiques pour **aménager le logement en fonction de l'âge et des besoins de chacun**. Les participants ont partagé leurs astuces et discuté des obstacles rencontrés dans leur quotidien. Des aides financières ont été présentées pour soutenir la réalisation des aménagements identifiés.

L'atelier a permis aux seniors de mieux appréhender leur espace de vie et d'**envisager des solutions concrètes** pour rester autonomes chez eux.

+60
Âge des participants à l'atelier

La préservation de notre environnement

COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE

Vals de Saintonge Communauté mène une politique environnementale active et diversifiée pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie de ses habitants. La communauté de communes a transféré sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux syndicats des 5 bassins versants du territoire : Boutonne, Antenne, Aume-Couture, Sèvre Niortaise et Charente Aval. Cette démarche permet une gestion plus efficace des ressources en eau et de la prévention des inondations.

En partenariat avec l'EPTB Charente, nous participons au programme d'actions de prévention des inondations. Vals de Saintonge Communauté est également active dans la lutte contre les nuisibles, notamment les ragondins et les rats musqués, en collaboration avec la FREDON de la Charente-Maritime. La gestion des déchets est déléguée à Cyclad, un Syndicat mixte de valorisation des déchets couvrant 234 communes et 230 000 habitants. Cyclad est reconnu pour son engagement environnemental, avec le label « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet » depuis 2014 et faisant partie des premiers territoires français labellisés « Économie circulaire ». La compétence eau potable est gérée par le syndicat EAU 17 sur l'ensemble du territoire, sauf à Saint-Jean d'Angély où la gestion est déléguée à la SAUR.

En 2025, la communauté de communes a signé un contrat d'objectifs sur 3 ans avec le Département de la Charente-Maritime relatif aux Espaces Naturels Sensibles (ENS) et au plan départemental arbres et paysages.

5
Bassins versants

2
Agences de l'eau différentes (Adour-Garonne et Loire-Bretagne)

Nombre d'éoliennes

116

2026

Végétaliser une seconde cour d'école

Développer les animations sur les ENS, l'arbre et les paysages

UNE COUR D'ÉCOLE REPENSÉE POUR DEMAIN

La collectivité a lancé en 2025 les travaux de végétalisation de la première cour d'école dont elle a la compétence à l'école de la Fraternelle à Villeneuve la Comtesse. Le projet prévoit aussi de créer des zones ombragées pour améliorer le confort en été.

© Crédit photo : Collectif Brèche

Dès avril 2025, des ateliers ont réuni enfants et enseignants pour **coconstruire le projet et imaginer les espaces de jeux**. Un collectif de paysagistes et maîtres d'œuvre a conçu les aménagements avec l'investissement des agents du service Espaces Verts de l'intercommunalité.

En amont, un **diagnostic technique et une concertation** ont été menés pour identifier les usages, contraintes et attentes, afin de dessiner des plans adaptés aux besoins et aux envies exprimés.

Les travaux ont commencé en octobre 2025 avec le « décroutage » du bitume pour désimperméabiliser la cour et préparer le terrain. Les plantations débuteront début 2026. L'aménagement permettra aussi de **mieux gérer les eaux de pluie et d'offrir des espaces variés pour jouer et se détendre**. Cette démarche s'inscrit dans l'appel à candidatures « Am Stram Graines » porté par le CAUE 17, qui encourage des cours adaptées au climat et à la vie scolaire.

Cette ambition de végétalisation sert aussi de support pédagogique pour **sensibiliser à la biodiversité**. Les enfants ont participé à des ateliers de bouturage et de semis, à des balades nature dans la commune ainsi qu'à des interventions en classe autour des plantes et de leur rôle. Des temps d'information ont également été proposés aux adultes, animés par les agents de la collectivité et les enseignantes.

11
Mois pour développer le projet

400 m²
Désimperméabilisés

50 000 €
De budget HT

PROTÉGER LES BIENS FACE AUX RISQUES D'INONDATION

« Charente ALABRI » accompagne gratuitement les habitants des communes proches de la Charente pour sécuriser leurs maisons face aux inondations avec des travaux subventionnés à 100 %.

En 2025, Vals de Saintonge Communauté et l'EPTB Charente (Établissement Public Territorial de Bassin) ont déployé le dispositif « Charente ALABRI ». Il accompagne gratuitement les habitants de Saint-Savinien sur Charente, Le Mung, Taillebourg et Bords pour **protéger leurs biens face aux inondations**.

L'EPTB Charente réalise un **diagnostic de vulnérabilité** sur chaque logement. Ce bilan identifie les risques et propose des aménagements adaptés. Les habitants reçoivent ensuite un suivi pour constituer leur dossier de subvention. **Les travaux peuvent être financés jusqu'à 100 %**, selon l'éligibilité et la validation du dossier.

La collectivité a signé une convention avec Procivis. Les bénéficiaires n'ont pas à avancer les frais. Les fonds proviennent de l'État, du Département de la Charente-Maritime et de la communauté de communes.

Le 17 septembre, une réunion publique à Saint-Savinien sur Charente a réuni une cinquantaine de participants. Les riverains ont pu échanger et écouter des témoignages de personnes déjà accompagnées. Ces retours ont montré l'utilité concrète du dispositif pour sécuriser les habitations.

189
Habitations concernées

32
Locaux d'activités concernés

100 %
Des travaux financés

UNE CHARTE ZÉRO DÉCHET

En 2025, des actions concrètes ont été engagées pour réduire les déchets, prolonger l'usage des produits et développer des pratiques plus sobres dans ses bâtiments et événements.

Vals de Saintonge Communauté a formalisé son **engagement en faveur du zéro déchet et de l'économie circulaire** aux côtés de Cyclad via la signature d'une charte. Cette démarche s'est traduite par des actions visibles dans le fonctionnement quotidien de la collectivité.

Une **optimisation du tri des déchets** a été mis en place dans plusieurs bâtiments, dont le siège communautaire et l'espace Porte de Niort par exemple. Le tri des biodéchets y est désormais opérationnel, ainsi que les différentes filières de tri. Cette organisation a **vocation à être étendue** à 17 sites, tels que les centres de loisirs, multi-accueils et aux sites accueillant du public.

L'usage de **vaisselle réutilisable** s'est développé dans les locaux communautaires et lors des temps forts. Des kits sont mis à disposition pour les réunions et les temps collectifs. Les achats de bouteilles d'eau en plastique, de gobelets jetables et de produits à usage unique ont cessé pour les événements organisés par la collectivité.

Des **zones de gratuité** ont commencé à apparaître dans certains bâtiments, avec des boîtes à livres et des espaces d'échange d'objets. Des autocollants « Stop pub » ont également été distribués pour limiter les imprimés non sollicités.

La collectivité a aussi **accompagné l'organisation d'événements éco-responsables** comme par exemple le festival Léz'Arts des Jeuns. Des tables de tri et de la vaisselle réutilisable ont été intégrées, avec un appui à la sensibilisation des bénévoles.

Enfin, la **gestion des déchets verts** a été optimisée. Les tontes et feuilles mortes sont valorisées sur place lorsque cela est possible. Les agents techniques ont bénéficié de temps de formation réguliers pour ancrer ces pratiques dans la durée.

17
Diagnostics réalisés (par Cyclad sur les sites communautaires)

RÉNOVATION DE DEUX RÉSERVOIRS D'EAU

Deux châteaux d'eau à Saint-Jean d'Angély ont été réhabilités pour garantir une eau potable de qualité et en quantité suffisante.

Les travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau ont commencé le 17 février 2025 et ont duré environ huit mois. Vals de Saintonge Communauté a lancé ce chantier, en collaboration avec la ville, pour **assurer une distribution fiable et de qualité**.

Deux réservoirs ont été concernés. Le premier, de 1 500 m³, a été mis hors service. Sa couverture a été entièrement réparée, les équipements hydrauliques obsolètes démontés et un système de by-pass installé. Des mesures de sécurité pour le personnel ont été mises en place, et le fût a été peint à l'intérieur et à l'extérieur.

Le second réservoir, de 2 500 m³, est resté en service. Sa couverture a été partiellement réparée, la cuve réhabilitée et les conduites renouvelées. Les mêmes mesures de sécurité et travaux de peinture ont été réalisés.

Le site a également bénéficié d'**aménagements complémentaires** : les clôtures ont été remplacées, la plateforme nivelée et sécurisée. Le coût total s'est élevé à 957 264,94 € TTC, financé par les abonnés via la délégation de service public confiée à la SAUR. Cet investissement n'a pas modifié le montant des factures.

La continuité de **la distribution d'eau a été maintenue** grâce à l'organisation des travaux autour d'un réservoir opérationnel. Des échafaudages et des contrôles réguliers ont assuré la sécurité des riverains et du personnel.

2
Réservoirs de 1500 et 2500 m³

957 265 €
De budget HT

Le transport et la mobilité

Vals de Saintonge Communauté poursuit ses efforts pour promouvoir de nouvelles mobilités. L'année 2025 marque un véritable tournant pour les Vals de Saintonge. En juillet 2024, la collectivité a répondu à l'appel à projets AVELO3, s'articulant autour de trois axes majeurs : la stratégie vélo, le développement des services vélo et la promotion de la pratique cyclable. L'année a ainsi débuté avec la réalisation du diagnostic du schéma directeur cyclable.

Ce diagnostic de terrain, réalisé à la fois à partir de l'analyse cartographique et d'observations sur le terrain, a permis de repérer avec précision les obstacles rencontrés quotidiennement par les cyclistes : ruptures de continuité des aménagements, zones à risque en matière de sécurité et besoins en stationnement. Ces constats constituent la base de la phase stratégique actuellement en cours, qui permettra de définir les objectifs et les priorités d'aménagement pour les années à venir.

En ce qui concerne le transport à la demande (TAD), une étude a débuté en fin d'année afin d'opérer une refonte du service. En effet, les élus souhaitent questionner la forme actuelle de ce dispositif, qui fonctionne avec des horaires et des arrêts prédéfinis. Il s'agit d'un chantier de long terme, dont les effets devraient se faire sentir à l'horizon 2028.

Structurer le réseau cyclable du territoire

2026

- Questionner et adapter le service de transport à la demande
- Poursuivre et finaliser le schéma directeur cyclable, qui s'accompagnera d'une série d'actions visant à promouvoir l'usage du vélo

De voyageurs pour les Transports à la Demande en 2025

4 527

+3 %

À VÉLO EN VALS DE SAINTONGE

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a engagé la mise en œuvre de premières actions concrètes pour encourager et développer la pratique du vélo auprès de ses habitants.

Lauréate de l'appel à projets national AVELO 3 en décembre 2024, l'intercommunauté souhaite **développer la pratique du vélo** afin d'en faire un mode de transport quotidien privilégié. Cette ambition s'articule autour de trois axes majeurs : la stratégie vélo, le développement des services vélo et la promotion de la pratique cyclable.

L'année 2025 a débuté avec la réalisation du **diagnostic du Schéma directeur cyclable**. Ce travail de terrain, mené à la fois sur carte et sur route entre élus et techniciens, a permis d'**identifier précisément les difficultés rencontrées par les cyclistes** au quotidien : discontinuités d'itinéraires, points noirs de sécurité ou encore besoins en stationnement. Ces constats constituent la base de la phase stratégique en cours, qui permettra de définir les objectifs et les priorités d'aménagement pour les années à venir.

En parallèle, la collectivité, en partenariat avec Vals de Saintonge Mobilité, déploie plusieurs **actions de sensibilisation et de promotion du vélo**. L'association propose des ateliers variés – vélonomie, vélo-école, initiation au vélo à assistance électrique – et anime de nombreux événements sur le territoire pour le compte de Vals de Saintonge Communauté : Les Gaillardes à Aulnay, Sécurité routière à Bords, ou encore Lez'Art des jeunes à Saint-Jean d'Angély.

7 Réunions territoriales

5 Évènements autour du vélo

59 Participants à l'atelier vélonomie

ENCOURAGER LES AGENTS À PÉDALER

En 2025, la collectivité a mené une politique vélo ambitieuse : nouveaux arceaux, vélos, ateliers, formations et obtention du label « Employeur Pro Vélo » avec une médaille d'argent.

Vals de Saintonge Communauté a choisi de s'engager résolument dans une **politique vélo** au sein de ses services. Le premier temps fort de l'année a été l'inauguration des nouveaux arceaux à vélos, installés au siège, à la piscine d'Atlantys et à l'Espace Porte de Niort. Ces équipements, à la fois pratiques et esthétiques, sont le fruit d'un **travail collectif** mené avec Vals de Saintonge Mobilité, Cyclad, la Mission Locale tout au long de l'année, l'entreprise de bois Joubert et les différents services de la collectivité.

Parallèlement, la collectivité s'est inscrite dans la **démarche de labellisation « Objectif Employeur Pro Vélo »** afin de valoriser et structurer sa politique de mobilité douce. Cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'animations variées : deux ateliers de réparation de vélos ouverts à tous les agents, ainsi qu'un atelier de prise en main dédié aux nouveaux vélos de service.

Tout au long de l'année, des **actions de sensibilisation, d'information et de formation** ont permis de renforcer la culture vélo au sein des équipes.

L'année s'est clôturée en beauté avec l'obtention d'une médaille d'argent lors de l'audit, couronnant ainsi le site du siège du label.

4 Vélos électriques de services

10 Arceaux fabriqués et installés

+660 Km parcourus entre avril et décembre

20 Agents formés à la sécurité routière à vélo

Développer

P.38

L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

l'attractivité

P.42

LE TOURISME

et renforcer du territoire

P.44 LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE

P.46 L'APPUI AUX PROJETS

L'économie, l'emploi et la formation

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

L'économie est l'une des compétences obligatoires de Vals de Saintonge Communauté.
La communauté de communes multiplie les initiatives avec les partenaires pour créer les conditions d'un développement économique durable. Elle définit et met en œuvre la stratégie économique. La feuille de route s'articule autour de cinq axes stratégiques :
1. Favoriser l'implantation, le développement et le renouvellement d'activités économiques, tout en respectant les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
2. Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation pour nos habitants.
3. Renforcer l'écosystème entrepreneurial local.
4. Soutenir les secteurs clés de notre territoire en valorisant nos ressources locales.
5. Assurer la transversalité avec les autres politiques sectorielles.

Pour réaliser ces objectifs, Vals de Saintonge Communauté s'appuie sur un réseau de services et d'acteurs, notamment le « Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge » dont font partie l'atelier des entrepreneurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie et celle des Métiers et de l'Artisanat. Celui-ci permet de soutenir les porteurs dans leurs projets de création, reprise et de développement.

2

Hôtels d'entreprises

130
Porteurs de projet accompagnés par l'ADE

201
Personnes rencontrées

43
Structures suivies dans leur gestion

UN PROJET DE LÉGUMERIE SORT DE TERRE

À Aujac, Vals de Saintonge Communauté a conduit un projet structurant avec la construction d'une légumerie. Un équipement au service de l'insertion, de l'alimentation locale et de l'économie de proximité.

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a concrétisé un projet engagé plusieurs années auparavant avec la construction d'une légumerie sur le site de maraîchage biologique d'Aujac. Cet équipement marque une étape importante pour le territoire, **à la croisée de l'insertion, de la production alimentaire et du développement local**.

La réflexion a débuté dès 2020 avec le Service Insertion Environnement (SIE) Vals de Saintonge. Les élus ont alors étudié les possibilités d'évolution du site existant. Le choix s'est porté sur la **création d'un outil de transformation permettant de compléter la production maraîchère**. La structure a été équipée d'espaces de lavage, de découpe, de cuisson et de conditionnement, afin de favoriser la vente en circuits courts.

Le bâtiment, d'une surface de 381 m², est sorti de terre à l'automne 2025. Il est mis à disposition du SIE Vals de Saintonge, qui en est locataire. L'équipement permettra la **transformation de légumes bio cultivés sur place**. L'activité commerciale se développera progressivement.

Au-delà de l'atelier de transformation, le bâtiment intègre des vestiaires, des sanitaires, des locaux sociaux et des espaces administratifs. Ces aménagements **améliorent l'accueil des personnes en parcours d'insertion** et limitent les déplacements depuis le site de Bignay. Les conditions de travail sur le site d'Aujac s'en trouvent renforcées.

La légumerie constitue également un support de formation. Elle permet d'**élargir les compétences proposées aux personnes accompagnées**, en lien avec les métiers de la transformation alimentaire. Le projet contribue ainsi à l'augmentation des places en insertion sur le territoire et à l'ouverture vers de nouveaux débouchés professionnels.

À l'échelle des Vals de Saintonge, cet équipement s'inscrit dans une **dynamique de structuration de la filière agroalimentaire locale**. Il s'appuie sur une production ancrée dans le territoire et pourra, à terme, être accessible à d'autres porteurs de projets.

Avec la légumerie à Aujac, Vals de Saintonge Communauté renforce son engagement en faveur d'une **alimentation locale**, de qualité et accessible, tout en soutenant l'**économie de proximité** ainsi que l'**insertion sociale et professionnelle**.

998 500 € HT
Montant initial des travaux

125 467 € HT
Participation de l'Europe (Leader)

229 321 € HT
Participation de l'État (DETR)

FONDS EUROPÉENS en Vals de Saintonge 2021 > 2027 — UNION EUROPÉENNE — Préfet de la Charente-Maritime, Liberté, Égalité, Fraternité — Région Nouvelle-Aquitaine — La Charente Maritime, le département

39

ÉCO-CONSTRUCTION : UNE FILIÈRE LOCALE EN MOUVEMENT

Le 10 octobre a eu lieu la 1ère journée autour des éco-matériaux. Une occasion de s'interroger et de trouver des réponses pour amorcer les changements de pratiques.

Vals de Saintonge Communauté a voulu créer un moment pour **questionner les habitudes de construction et ouvrir des pistes face aux effets du changement climatique et aux attentes sociales**. Les échanges ont porté sur le confort d'été, la baisse des consommations d'énergie et la santé environnementale, devenus des sujets concrets pour les habitants comme pour les professionnels.

Cette première édition autour des éco-matériaux, intitulée « Construire et rénover demain », a réuni 90 acteurs du territoire. Leur présence a montré l'**intérêt croissant pour une filière locale de l'éco-construction**. La matinée, organisée à l'hôtel d'entreprises Arcadys, a rassemblé élus, entreprises, bureaux d'études, artisans et organismes de formation autour de tables rondes destinées à partager des outils et lever certains freins.

L'après-midi s'est déroulée dans les locaux du CFA BTP voisin, où des stands ont présenté des matériaux innovants. Des ateliers pratiques ont permis d'**observer des techniques et d'échanger sur les besoins futurs**. Ces rencontres ont nourri la réflexion autour des formations qui verront le jour sur ce site pour accompagner habitants et entreprises.

Cette mobilisation confirme l'évolution du secteur du BTP. Les entreprises présentes disent suivre de près ces enjeux et préparer leurs pratiques à ces nouvelles attentes.

93 Participants

40 Entreprises

10 Stands

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux rencontrés par les entreprises du territoire, un questionnaire ciblé leur a été proposé. Celui-ci a permis d'identifier leurs principales problématiques ainsi que leurs attentes en matière d'accompagnement.

Issus de secteurs d'activité variés, les professionnels du territoire ont fait **émerger plusieurs enjeux prioritaires** :

- La gestion et la valorisation des **déchets**.
- La sensibilisation à la **biodiversité**.
- La réduction des **consommations énergétiques**.
- La **gestion de l'eau**, notamment par la récupération, le traitement des eaux usées et la maîtrise des usages.
- Les **mobilités** et la logistique, incluant l'optimisation des transports de marchandises, le développement du covoiturage domicile-travail et des mobilités douces.

Afin de répondre à ces besoins et attentes, une **programmation d'actions** a été coconstruite avec les acteurs du Pôle Entreprendre. Celle-ci prévoit l'organisation de réunions thématiques, des retours d'expérience, ainsi que la réalisation de diagnostics sur la gestion des déchets, permettant d'identifier les volumes, les typologies de déchets et les contraintes techniques.

Dans ce cadre, un **accompagnement** est proposé par le partenaire CONECT, notamment pour la recherche de solutions de collecte, de réduction ou de réemploi des déchets. Le coût des diagnostics déchets est pris en charge par Vals de Saintonge Communauté.

Le service public Cyclad assure **la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits** par les habitants. Il peut sous conditions collecter et réceptionner en déchetterie les déchets assimilés en quantité et en qualité aux déchets des particuliers. L'accès à certaines déchetteries est soumis à l'**utilisation du PASS** dans la limite de 24 passages par an, de 2m³ par passage, de 2 passages par jour, du lundi au jeudi. Les gravats, textiles et déchets dangereux ne sont pas acceptés. Cyclad peut orienter vers les filières professionnelles de recyclage du territoire. La collecte de l'éco-participation est par ailleurs facturée aux clients afin de financer le recyclage des déchets professionnels.

43 Entreprises participantes

ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
OIS CARBONE
EMPLOI
T BOIS BRÛLÉ
dans la construction
2025

Le tourisme

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

Vals de Saintonge Communauté assure l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs locaux. Son champ d'action s'étend aussi au développement de l'offre touristique. L'information et la promotion touristique sont de leur côté confiées à Charentes-Tourisme. L'intercommunalité collecte aussi la taxe de séjour auprès de l'ensemble des hébergeurs, contribuant ainsi au financement d'actions favorisant la fréquentation touristique. Nous nous investissons également dans le développement et la promotion des chemins de randonnée, offrant aux visiteurs des opportunités de découverte du cadre de vie. En collaboration avec l'Office de Tourisme, nous assurons la promotion et la médiation de sites touristiques et patrimoniaux, tels que les tours de l'abbaye à Saint-Jean d'Angély ou l'église Saint-Pierre d'Aulnay.

3 Aires de camping-car

7 Hôtels

119 Hébergements chambres d'hôtes

7 Campings

3 Haltes jaquaires

2 Villages de vacances

Fréquentation touristique en arrière saison (janvier à mars)

+5%

2026

- Accompagner les repreneurs de la base de loisirs de Thors
- Implanter 6 derniers totems d'informations touristiques au printemps
- Faire du Jardin de Gabriel un site touristique majeur en mettant en place une convention pluriannuelle d'objectifs avec la Région

Taxe de séjour collectée en 2025, taxe additionnelle départementale incluse

244 000 €

VERS UNE RÉNOVATION DE CIRCUITS VÉLO

La collectivité propose une contribution financière pour inciter treize communes du secteur de Loulay à réhabiliter la signalétique des circuits vélos.

Vals de Saintonge Communauté a **identifié neuf circuits vélos existants**, répartis sur treize communes sur le secteur nord du territoire. Aujourd'hui non valorisés en raison du vieillissement de leur balisage, ces parcours disposent pourtant d'un **fort potentiel pour encourager la pratique cyclable et renforcer l'attractivité touristique** du territoire.

Pour soutenir les communes et les inciter à engager les travaux nécessaires, un **fonds de concours** spécifique a été adopté, ainsi qu'un accompagnement technique en lien avec le Comité départemental de cyclotourisme. Ce dispositif permet de **financer jusqu'à 50 % des coûts liés à la rénovation de la signalétique** (bornes directionnelles), facilitant ainsi la remise en état des circuits.

Une fois réhabilités, ces itinéraires seront consultables via les outils numériques de valorisation (Escapade, Loopi), **améliorant leur visibilité et enrichissant l'offre cyclable** du territoire. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de **développer des mobilités douces** accessibles, attractives et au service des habitants comme des visiteurs.

Communes concernées :
Bernay Saint-Martin, Saint-Félix, Courant, Doeuil sur le Mignon, Loulay, Lozay, La Jarrie Audouin, Coivert, Saint-Martial de Loulay, Saint-Pierre de l'Isle, Migré, Saint-Séverin sur Boutonne, Villeneuve la Comtesse, La Croix Comtesse

2 à 3
Circuits rénovés par an

25 215 €
De budget sur 4 ans

9
Circuits

146
Km

400 €
Estimation par an et par km de la rénovation

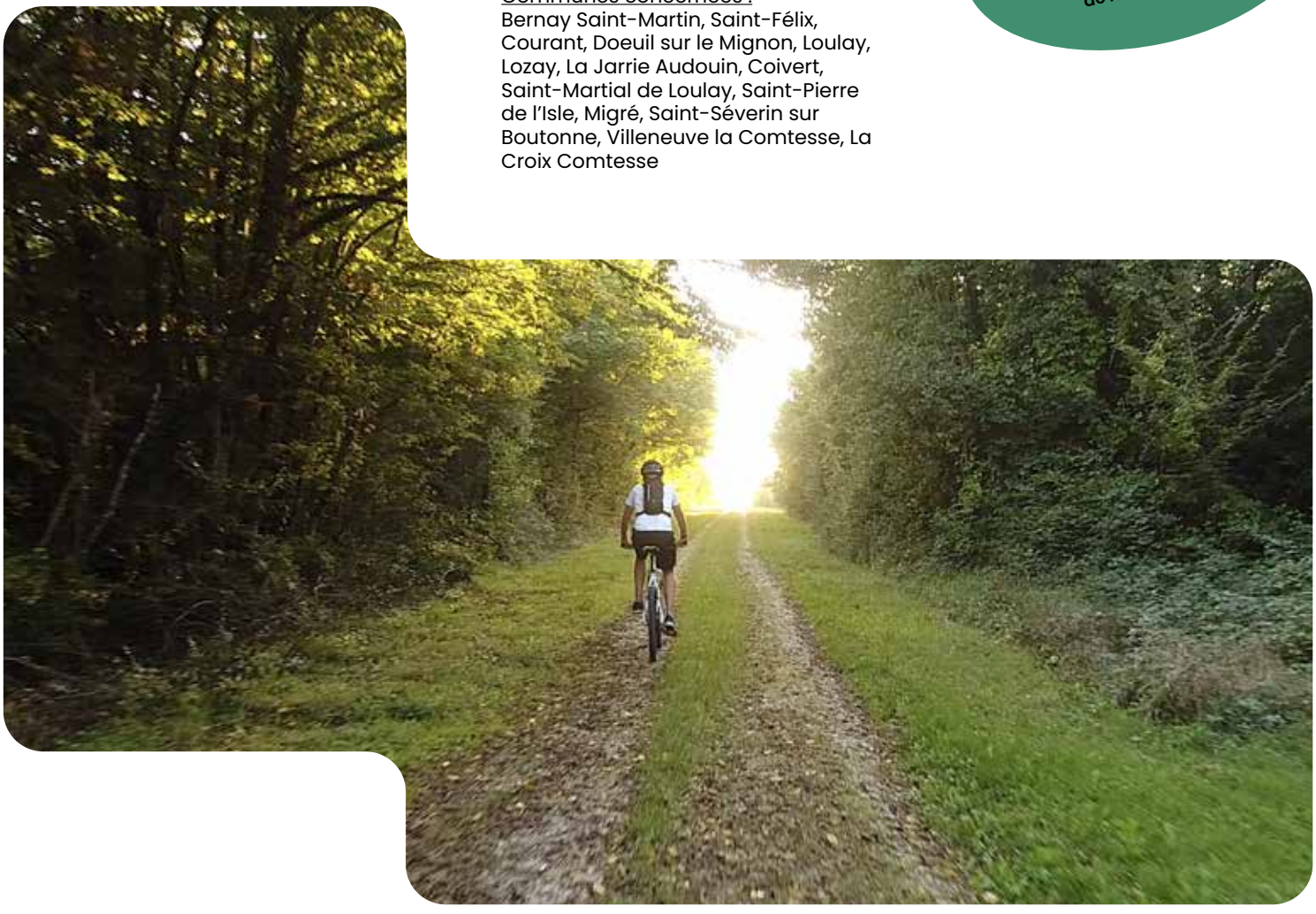

Le sport, la culture et la vie associative

COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE

Une programmation riche et variée a marqué l'année, entre activités sportives, animations culturelles, valorisation du patrimoine et soutien à la vie associative, le territoire a vibré au rythme d'événements pour tous les âges.

Les Nocturnes, événement phare, ont rassemblé des centaines de spectateurs et ont permis une nouvelle fois de mettre en lumière le riche patrimoine, tout en offrant des spectacles vivants gratuits, afin de rassembler et divertir petits et grands. La ludothèque, quant à elle, s'est imposée comme un équipement culturel majeur, proposant un vaste catalogue de jeux et des animations itinérantes qui ont connu un franc succès. Nous avons également veillé à l'accessibilité des sept piscines communautaires, en proposant des animations variées et des tarifs adaptés lors des canicules, facilitant l'accès à ces services en période de forte chaleur. Dans le domaine du patrimoine, le Jardin de Gabriel a été mis en valeur afin d'attirer de nombreux visiteurs grâce à des visites guidées et des animations estivales.

Vals de Saintonge Communauté, en collaboration avec les communes et partenaires, confirme son engagement pour une offre accessible et inclusive, renforçant le lien social et l'attractivité du territoire.

Les Nocturnes
4e édition

En bref :
7 soirées
7 communes
52 artistes
150 bénévoles
3 800 participants
+30 %

104 852
Entrées par usagers à Atlantys

18
Diplômés « Nageurs Citoyens »

33 900
+15,6 %
Entrées payantes aux piscines d'été

14 430
+3,75 %
Visiteurs à la ludothèque (entrées, animations et classes)

DES TRAVAUX DANS DEUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2025, le centre aquatique Atlantys et le gymnase de Saint-Savinien ont été rénovés. Sécurité, économies d'énergie et confort des usagers ont guidé chaque intervention.

Vals de Saintonge Communauté a mené d'importants travaux sur ses équipements sportifs pour **améliorer le confort, renforcer la sécurité et réaliser des économies d'énergie**.

Pour Atlantys, la récupération des eaux des analyseurs a permis d'**économiser 2 400 m³ d'eau et 5 712 € par an**. Six nouvelles pompes à débit variable ont optimisé la filtration des bassins et **réduit de 10 à 12 % la consommation électrique**. La centrale de traitement d'air a été remplacée, **diminuant de 58 % la consommation de gaz et améliorant le confort des usagers**. La fermeture, à partir du 5 juillet, a aussi permis de repeindre les gradins, rénover le toboggan et nettoyer les bassins. Le centre a rouvert le 1er septembre pour accueillir les scolaires et les habitués.

Au gymnase de Saint-Savinien, les couvertures, bardages et menuiseries ont été remplacés ou réhabilités. La chaudière fioul a été remplacée par une chaudière à granulés et un éclairage LED a été installé. La ventilation et les équipements de sécurité incendie ont été modernisés. La salle du gymnase était de nouveau utilisable par les scolaires dès septembre. Le projet a permis de **sécuriser le bâtiment, de réduire les consommations d'énergie et de renforcer la durabilité des installations**.

468 600 €
Budget TTC pour Atlantys

637 759 €
Budget TTC pour le gymnase

LE JARDIN DE GABRIEL, UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

L'ouverture élargie et la qualité des animations ont permis d'accroître la fréquentation du Jardin de Gabriel en 2025, confirmant l'intérêt croissant du public pour ce site d'art brut unique.

Ce site exceptionnel, créé par Gabriel Albert, offre une **immersion unique** dans l'univers d'un artiste autodidacte à travers plus de 400 sculptures en ciment, évoquant des figures historiques, religieuses et imaginaires.

Le Jardin de Gabriel, classé monument historique, a connu une saison 2025 marquée par une **hausse significative de fréquentation**, avec 1 648 visiteurs entre le 18 juin et le 31 octobre, soit une **progression de 47 % par rapport à 2024**. L'ouverture du dimanche au jeudi, mieux adaptée aux habitudes du public, ainsi que l'anticipation d'un démarrage dès le mois de mai et la **prolongation jusqu'à fin octobre**, ont également favorisé ce succès.

Deux médiateurs culturels de l'intercommunalité ont assuré l'accueil et l'animation du site. Leurs visites **guidées foisonnantes et ateliers ludiques** ont permis au public de découvrir l'univers poétique de cet « artisan paysager ».

1 728
Visiteurs (+54 %)

98
Jours d'ouverture (+37 par rapport à 2024)

147
Enfants participants (scolaires et animations), soit deux fois plus qu'en 2024

L'appui aux projets

Nous sommes au service des initiatives des différents acteurs du territoire et disposons ainsi d'un service dédié pour accompagner les porteurs de projets et rechercher des financements afin de faciliter le développement local.

L'objectif est d'identifier et de soutenir les initiatives qui s'alignent avec les stratégies locales, départementales, régionales, nationales et européennes.

En 2025, une attention particulière est portée à la transition écologique, une priorité pour l'ensemble des partenaires.

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le partenariat avec Cyclad, un acteur clé de l'économie circulaire, a été renforcé.

3

Contrats suivis par Vals de Saintonge Commu-nauté

UNION EUROPÉENNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Région Nouvelle-Aquitaine

la Charente Maritime

Et avec les communes, entreprises, associations...

1 475 700 €
Pour 13 projets accompagnés par l'État au titre du fonds vert, DSIL et DETR

518 401 €
Pour 3 projets soutenus par la Région dans le cadre du Contrat de développement et de transition

5 489 143 €
Pour 79 projets accompagnés par le Département dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) des Vals de Saintonge

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

Vals de Saintonge Communauté accompagne les porteurs de projets publics et privés afin d'assurer la bonne mise en œuvre de leurs initiatives au service du territoire. Le service « politiques contractuelles », en lien avec les différents partenaires institutionnels, travaille avec eux pour optimiser les plans de financement.

L'objectif est d'identifier et de **soutenir les initiatives** qui s'alignent avec les stratégies locales, départementales, régionales, nationales et européennes.

En 2025, dans un contexte de rationalisation des dépenses et de baisse des dotations, le service a renforcé son rôle de conseil afin d'**orienter au mieux les porteurs de projets**, quelle que soit l'ampleur de leur démarche. Par exemple, le 27 mai 2025, le service est intervenu en complément des chargés de mission thématique pour un projet de rénovation d'un logement communal à la mairie des Églises d'Argenteuil.

Il a également été proposé aux communes de mieux s'approprier les politiques portées par les partenaires institutionnels, afin de faciliter le développement de leurs projets. Par exemple, dans le cadre du « dialogue ruralité » porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, une intervention a été organisée le 25 mars 2025 pour présenter les domaines d'intervention du service et illustrer les types de projets pouvant être accompagnés sur le territoire.

27
Projets ont fait l'objet d'une demande de fonds européens depuis 2023

~ 40
Projets suivis par le service politiques contractuelles

© Crédit photos : Ville de Saint-Jean d'Angély

Accompa

les

P.50

L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES

P.52

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

gner

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

P.56

habitants

L'accueil des enfants et des jeunes

En direction des familles et des enfants de 0 à 17 ans, le service du pôle Proximité accompagne les parents et futurs parents dans leur parcours. Convaincus que chaque enfant mérite les mêmes chances dès son plus jeune âge, nous proposons des multi-accueils (crèches) pour les tout-petits, des activités variées pour les familles et des services adaptés aux besoins de chacun.

L'objectif est ainsi de réduire les inégalités en aidant les parents à sortir de l'isolement, en facilitant l'accès aux modes de garde collectifs et individuels, et en offrant de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives pour les jeunes.

Le pôle gère également des écoles, des cantines et des garderies sur une partie du territoire pour assurer un environnement d'apprentissage de qualité. À travers une évolution de la politique jeunesse, l'ambition est que chaque jeune trouve sa place sur le territoire. Toutes nos actions favorisent l'épanouissement, l'autonomie et la réussite des enfants.

Avec

Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, la Direction des Services de l'Éducation Nationale, la Protection Maternelle Infantile, la Caisse d'Allocation Familiales et la Mutualité Sociale Agricole

2026

Faire face aux besoins éducatifs grandissants des enfants

Assurer la complémentarité éducative à chaque instant de la vie de l'enfant et améliorer ses conditions d'apprentissage ainsi que son bien-être

Favoriser l'autonomie de l'enfant dans ses démarches quotidiennes avec l'ouverture d'un nouveau self à l'école de Villeneuve la Comtesse

3 426 Fréquentation en Relais petite petite Enfance (0-3 ans)

1 595 Fréquentation en centre de loisirs lors des vacances

1 540 Fréquentation en centre de loisirs les mercredis

1 552 Fréquentation en périscolaire

100 En multi-accueils (0-3 ans)

240 Fréquentation en structure jeunes

254 Enfants en séjours hiver/été

UN REPAS À 1 € POUR LES FAMILLES

L'année 2025 a été marquée par la réduction du coût des repas scolaires.

À partir de septembre 2025, le **dispositif national « Cantine à 1 € »** s'applique pour les cantines scolaires gérées par Vals de Saintonge Communauté. Les familles dont le quotient familial (QF) est compris entre 1 et 7 peuvent bénéficier de ce tarif unique. La mesure **concerne uniquement les repas scolaires** et se poursuivra jusqu'en décembre 2027, date de fin du dispositif de l'aide de l'État..

La restauration scolaire joue un rôle essentiel dans la vie des enfants : elle contribue à leur équilibre nutritionnel, à leur bien-être, et favorise la concentration et les apprentissages tout au long de la journée. Cependant, le coût des repas peut représenter une charge importante pour certaines familles, en particulier dans un contexte où le pouvoir d'achat est mis à rude épreuve par l'inflation et la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Ce dispositif permet de **limiter le reste à charge des foyers tout en favorisant l'accès à une restauration de qualité**. La collectivité maintient les tarifs malgré la hausse des coûts, contribuant ainsi au **pouvoir d'achat des familles** et à une répartition équitable des services.

9 à 9,5 €
Coût d'un repas

603
Enfants concernés par QF<7 sur un total de 1 700 enfants

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DANS LES CUISINES SCOLAIRES

Vals de Saintonge Communauté modernise les réfectoires pour mieux accueillir les élèves.

L'école de Villeneuve la Comtesse a inauguré un **nouveau self-service**. Le réfectoire a été conçu pour respecter le rythme des élèves, développer leur autonomie, fluidifier le service et réduire le gaspillage. Les CP ont été les premiers à l'utiliser, accompagnés par leurs enseignants. La collectivité a investi 40 000 € dans ce projet, en collaboration avec le service scolaire et les équipes pédagogiques.

Parallèlement, les **cuisines scolaires ont été rééquipées**. De nouveaux fours et systèmes « Vario » ont été installés dans chaque école. Cette modernisation **réduit le port de charges lourdes, diminue la fatigue des agents et améliore la qualité des repas servis**. Le renouvellement du matériel, pris en location pour 37 000 € par an, comprend **la maintenance et la conformité aux normes de sécurité et d'hygiène**.

À Aulnay, un **réfectoire a été aménagé** pour une classe de maternelle. Les petites sections déjeunent désormais dans l'ancienne salle des professeurs, avec du mobilier adapté. Les déplacements des enfants sont facilités et le couloir menant au self est moins encombré. La **salle informatique a été réaménagée** pour accueillir la salle des professeurs.

Vals de Saintonge Communauté a ainsi amélioré les conditions d'accueil et modernisé les équipements scolaires. Les enfants bénéficient de **repas plus accessibles et d'espaces adaptés**, tandis que les agents disposent de **conditions de travail sécurisées et plus confortables**.

37 000 €
De budget par an pour équiper chaque cuisine

40 000 €
Pour le self de Villeneuve la Comtesse

Sensibilisation et prévention

COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE

Les enfants et les jeunes sont au cœur des actions de sensibilisation et de prévention. Notre rôle est de favoriser l'inclusion, prévenir les risques et promouvoir le lien social et l'épanouissement.

Les services Petite enfance, Enfance Jeunesse et Parentalité proposent des activités variées, guidées par l'intérêt du jeune public. Sont par exemple proposés des ateliers sur la santé environnementale, un « bus prévention » pour les adolescents et une prise en charge adaptée du handicap sur les différents temps de l'enfant.

L'objectif défini par le projet de territoire est de donner aux jeunes les moyens d'interagir positivement avec leur environnement et de trouver leur place dans la société. Notre ambition est de leur fournir les outils nécessaires pour grandir de manière éclairée et devenir des citoyens responsables.

Ateliers
« Nesting »
« Ma maison
ma santé »

4

1000
Collégiens et CM² sensibilisés à la citoyenneté

2026

- *Accompagner les équipes des crèches vers des pratiques écoresponsables*
- *Accompagner les 16–25 ans vers un premier job de babysitting*
- *Proposer des ateliers pour développer respect, coopération et gestion des émotions chez les moins de 6 ans*
- *Animer un théâtre forum adolescents-parents pour encourager le dialogue intergénérationnel et la réflexion sur le quotidien*
- *Poursuivre la réhabilitation d'un pôle dédié à la jeunesse par le choix d'un programmiste*

Enfants ont bénéficié d'ateliers sur les compétences psychosociales

100

20
Agents formés sur les premiers secours en santé mentale

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE, UN ACCOMPAGNEMENT COOPÉRATIF

En 2025, Vals de Saintonge Communauté a rassemblé ses partenaires autour d'un nouveau Projet Éducatif de Territoire pour structurer l'action menée auprès des enfants et des familles.

La collectivité consacre une part significative de son budget à l'enfance et à la jeunesse présentes sur tout le territoire. Le nouveau Projet Éducatif de Territoire a structuré cette démarche.

Sa préparation a réuni les partenaires éducatifs. Chacun a partagé son expérience. Les élus ont encouragé cette coopération afin de **relier plus clairement l'école, la famille et les temps d'accueil**. Les enseignants, les associations, les acteurs de la petite enfance, de l'animation, des communes et les parents ont pris part aux échanges. Cette participation collective a permis de **définir des objectifs adaptés aux réalités locales**.

Le PEDT affirme une intention simple : offrir à chaque enfant des **conditions favorables pour apprendre, grandir et participer à la vie du territoire**. La collectivité a valorisé les initiatives présentes dans les communes et a soutenu les projets qui renforcent la continuité éducative. Les élus ont également inscrit ce travail dans une dynamique plus large, portée par la Convention Territoriale Globale. Cette cohérence permet d'aborder ensemble les besoins des familles et de préparer les actions à venir.

213 Partenaires mobilisés

6 Enjeux

59 Objectifs

+ 500 Actions

L'INFORMATION JEUNESSE AU COIN DE LA RUE

Le Bus Info Jeunes circule chaque mois pour offrir, au plus près des 11-30 ans, un premier accueil simple et ouvert sur tout le territoire.

Depuis octobre 2025, le Bus Info Jeunes sillonne le territoire afin d'approcher les 11-30 ans dans leurs lieux de vie. Chaque mois, le véhicule stationne dans plusieurs centres-villes et intervient également dans les collèges, les MFR (Maisons familiales rurales) et les lycées. Cette présence régulière **crée un contact direct avec les jeunes et facilite les échanges** autour de sujets concrets : études, déplacements, santé, emploi, logement, activités ou envie de partir à l'étranger.

Deux informateurs jeunesse, associés à des partenaires engagés, parcourent ainsi le territoire. Leur rôle consiste à **expliquer les démarches, écouter les besoins et orienter vers les bons interlocuteurs**, comme le Centre d'Information et d'Orientation, la Mission Locale, France Services ou les équipes de prévention.

Ce bus **complète le lieu d'accueil** déjà ouvert à l'Espace Porte de Niort, à Saint-Jean d'Angély. Avec ce service mobile, la collectivité **élargit l'accès à l'information** et propose un accueil gratuit et sans rendez-vous. Les élus ont souhaité ainsi offrir un repère simple, visible et à portée de main pour accompagner chaque jeune, quel que soit son village ou son parcours.

503
Jeunes rencontrés

6
Communes où le Bus Info Jeunes fait escale (2 lycées, 2 MFR et 6 collèges)

IMPULSE ! DES JEUNES QUI CRÉENT LEUR AVENIR

IMPULSE ! accompagne de nouveaux projets portés par des jeunes qui souhaitent agir, créer et proposer des actions utiles à la vie locale.

En 2025, Vals de Saintonge Communauté poursuit l'accompagnement des 16-25 ans avec IMPULSE !, où chaque jeune est invité à **présenter une idée et à la transformer en action concrète**. La démarche reste simple : un jeune, seul, en groupe ou au sein d'une association, prépare son projet avec un professionnel jeunesse. Une fois le dossier construit, le porteur expose son initiative devant un jury qui valide l'aide possible, **dans la limite de 1 000 € par an**.

Cette année, plusieurs projets prennent forme. Certains jeunes organisent un événement culturel de proximité. D'autres lancent une action autour du sport ou de la solidarité. Chaque initiative reçoit un **appui adapté pour avancer sereinement**.

En soutenant ces démarches, la collectivité **encourage la créativité et renforce l'envie d'agir**. Elle permet aussi à chaque jeune de s'investir dans la vie locale et de contribuer au dynamisme du territoire. IMPULSE ! confirme ainsi son rôle de tremplin pour celles et ceux qui souhaitent développer une idée.

1 000 €
D'aides au maximum par projet

La cohésion sociale et la solidarité

COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE

Notre rôle est d'améliorer les conditions de vie de nos habitants en soutenant activement les acteurs qui œuvrent quotidiennement auprès des publics fragiles. Un soutien est apporté au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) avec une implication forte auprès des associations alimentaires et sociales. Le service s'étend à la gestion de Maisons de santé pluridisciplinaires et de France Services, les aires d'accueil des gens du voyage, ainsi qu'à la coordination du Contrat Local de Santé. Souhaitant favoriser la proximité, nous créons des points de rencontre, d'échange et d'accompagnement sur tout le territoire.

Nous œuvrons pour l'émancipation et l'épanouissement de chaque individu, en offrant un accès équitable aux services publics et en renforçant le lien social.

1
France services et l'animation du réseau

5 230
Accompagnements en 2025

4
Maisons de santé pluridisciplinaires

2026
Mettre œuvre le déploiement du futur CIAS

Professionnels de santé mobilisés

34

VERS UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUEL

Dans le cadre des travaux concernant ses ressources et ses compétences, Vals de Saintonge Communauté s'est engagée en 2025 dans une étude portant sur la simulation de l'extension du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) à l'échelle du territoire.

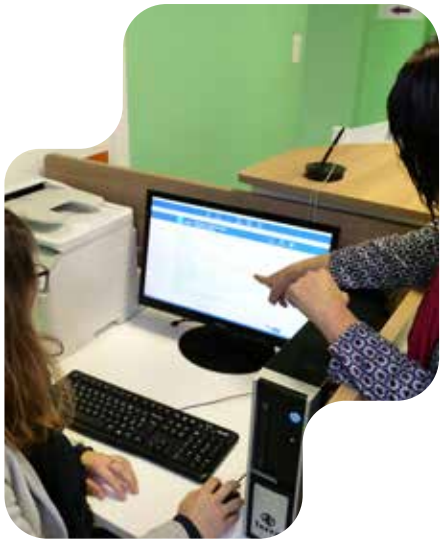

Suite à l'état des lieux de l'action sociale sur les 109 communes, la collectivité, accompagnée par le cabinet Espélia, a mené un travail de concertation avec les habitants, élus et acteurs de la politique sociale afin d'**imaginer le déploiement du CIAS en proximité** et en répondant aux besoins des habitants de l'ensemble du territoire.

La question centrale était de définir l'échelon le plus pertinent répondant au mieux aux besoins des habitants. La réponse s'articulerait ainsi :

- Les communes assureraient le lien social, la réponse de proximité et l'orientation, agissant comme premier point de contact pour les habitants.
- Les CCAS restants se concentreraient sur la gestion d'équipements spécifiques.
- Le CIAS prendrait en charge toutes les missions obligatoires définies légalement, ainsi que l'expertise sociale et l'accompagnement individuel.
- La communauté de communes serait chargée du pilotage stratégique et de la coordination de la politique sociale du territoire, sans aucune gestion opérationnelle de service.

Et comment rendre ce service en proximité ? La proposition, validée en conseil communautaire, est de **déployer progressivement l'action du CIAS sur le territoire**, en étoffant l'équipe existante et en renforçant la coopération avec les communes. Sur la base de ce travail partenarial, et en approfondissant les volets juridique, financier et gouvernance-organisation-ressources humaines, l'équipe du CIAS pourrait ainsi **intervenir sur l'ensemble des Vals de Saintonge, au plus près des habitants.**

Cette extension de compétence sera soumise à l'approbation du conseil communautaire au cours du premier trimestre 2026.

1
CIAS sur 18 communes

4
Volets à finaliser : juridique, financier, organisationnel et gouvernance

GRAPHISME

Les Claudies

IMPRESSION

Bordessoules

PHOTOS

Damien Tugulescu,
Vals de Saintonge
Communauté

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

55 rue Michel Texier
17400 Saint-Jean d'Angély

05 46 33 24 77
info@valsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr

Vals de Saintonge Communauté

Vivre Ensemble.

Responsable de publication :
Jean-Claude Godineau, Président de Vals de Saintonge Communauté

Dépot légal :
N° ISSN 3077-9324

PEFC